11

Monsieur

J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 24. je vous prie de me permettre d'i repondre, en refuttant les objections des accoucheurs, contre l'opération que j'ai proposée a l'academie, pour les cas où il est impossible d'introduire la main dans la matrice, pour aller chercher les pieds de l'enfant.

M. Pelletan Commissaire pour les correspondances, m'a Egalement fait l'honneur de m'écrire le 24. 8.bre et après une objection fondée, sur un paragraphe de mon memoire, qui sans doute, m'a enlevé la majorité des suffrages; il continue ainsi. = je reviens au fond de votre memoire. les incisions = au Col de la matrice que vous proposez dans les cas

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC 39 n° 3

= Ou il Est impossible de Reussir par tout autre moyen,
= n'offrent qu'une opération Simple, Sans aucuns
= inconvenients; il est même certain, que l'on en Retireroit
= promptement l'effet que vous en pensés. enfin Mr. il
= n'est pas a craindre que vous tombiés dans l'inconvenient
= de prostituer cette opération, en la prattiquant au
= préjudice de moyens plus doux; puisque vous insistés
= particulierement Sur tous les autres Secours Et que
= vous Recommandés de n'en negliger aucun avant
= d'en venir a l'opération.

Selon ce Raport de M. pelton, l'academie
considere donc mon invention, Comme une opération
= simple, sans aucuns inconvenients, et dont il Est même
= Certain, qu'on l'on Retireroit promptement un Effet
Salutaire. D'apré cela Monsieur; Comment les
Commisseurs Ont ils pû dire, que mon travail
n'ajoutoit Rien a la masse de nos connoissances; Et
que l'academie ouvriroit la voye a Beaucoup de
temérités, en accreditant mon operation par ses suffrages?

3

~~C~~ Pour de deffaitter ces objections, il ne faut qu'Exa=
=miner, quelles sont jusqu'a ce jour, les secours de la
Chirurgie, pour le cas que je suppose ?

mutiler, tordre et arracher le bras de l'enfant,
comme le conseillent Ambroise paré, mauriceau, puzos &c.

abbandonner la mere et son fruit a une mort
certaine ; s'il est vray, comme le dit M. levret, que
= quelques moyens que l'on tente ils perissent l'un et l'autre.

Et en dernier lieu : si la Resistance du col de la
= matrice ne cedoit pas aux Efforts naturels de
l'accouchement, la saignée du Bras et les Bains, dit
M. Baudelocque, pourroient Etre d'un Grand secours.

loin de m'Elever contre ces moyens, j'insiste
particulierement sur eux ; et je ne propose mon
opération, que dans le cas de leur insuffisance.

T. 1. p. 589. = l'on peut employer le tems nécessaire, parceque
§. 1468. = la présence du Bras n'offre jamais par elle même,
= d'indications Bien urgentes.

Soit : mais Monsieur, s'il s'en présente ?

3

Si la longueur et l'inutilité d'un travail pénible et inconsidéré, ont desséché, irrité et enflammé l'orifice de la matrice?

si cet organe douloureux est menacé d'une rupture prochaine?

si des convulsions effrayantes, mettent les jours de la femme dans un danger imminent?

si une hernie avec étranglement? si une hémoragie? si un état d'apoplexie ou autres accidents graves, ne permettoient aucuns délais; quel parti faudroit-il prendre? que présente jusqu'à ce moment la masse de nos connoissances? En voici l'échelle.

1.° La mutilation de l'enfant!

2.° L'abbandon de la femme!

3.° la saignée du bras et les bains, qui pourroient être d'un grand secours. (M.r Baudelocque)

Mais Monsieur; n'ajoutois-je pas réellement à la masse de nos connoissances, si après l'inutilité de ce dernier moyen, dont le succès est même présenté comme douteux, je propose

= une opération Simple, Sans aucuns inconvenients. Et
= dont il est certain, qu'on détirroit promptement l'effet
= que j'en pense ?

d'autres accoucheurs ont prétendu ; qu'en accréditant
mon opération, on ouvriroit la voye a Beaucoup de
temérités. C'est a dire Monsieur ; que si elle étoit
publiée avec le suffrage de l'académie, on abbandonneroit
la mutilation de l'enfant, dans les cas graves et préssants ;
pour le sauver ainsi que sa mere, par une opération
simple ; sans aucuns inconvénients et dont on retireroit
promptement un effet salutaire. de quel côté de ces
deux manoeuvres, se trouve non seulement la
temérité, mais encore l'inhumanité et la Barbarie ?
Comment des accoucheurs savants, ont ils pû
alléguer un Semblable Raisonnement ? quand
vous Monsieur, et Mr. pelltan me rapélez ; que
j'ai prevenû les abus, en designant bien distinctement
les cas. L'opération Césarienne est admise, il y a des
temeraires qui en abusent ; doit-on pour cela la
proscrire ? non sans doute.

Vous avez ~~toujours~~ été ~~Tappui de la Bonne~~

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

~~Chirurgie~~, Oserois-je Monsieur, vous prier de ~~la~~ me deffendre, en remettant l'operation, que je propose pour les cas extrêmes, sous les yeux de l'academie; avec toutes les restrictions qu'il vous plaira: ne dois-je pas l'espérer? puisque vous me faites l'honneur de me dire que j'ai prévenu les abus, en désignant bien distinctement les cas; et que M. pelletan ma écrit que mon operation étoit simple, sans aucun inconvénient = et qu'il est même certain qu'on en retireroit promptement l'effet que j'en pense!.

Je suis avec un profond Respect

Monsieur

Votre très humble et très Obéissant serviteur

Boduin chir.

Limeray près Amboise 28. mars 1790.

P. S. croyé vous Monsieur, que je doive retoucher mon memoire pour prévenir les objections que les accoucheurs ont alleguées contre l'operation que je propose? avant de le soumettre de nouveau au jugement de l'academie.

Sans doute je ne suis pas le premier qui ait parlé de l'incision de l'orifice de la matrice, et mon memoire l'expose; mais je suis le premier qui en fasse l'application, au cas pour lequel je la propose, et c'est en cela, que j'ai augmenté nos connoissances.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE